

Avocette élégante

Recurvirostra avosetta (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : A 132

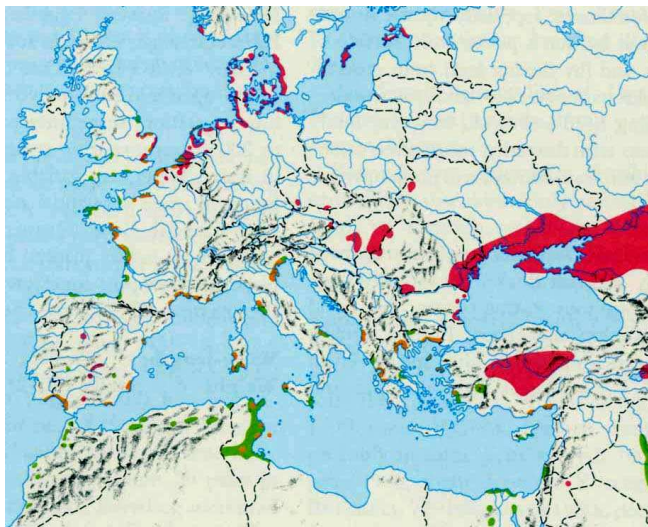
Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
 - Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Localisée

Description de l'espèce

Grand limicole noir et blanc ne pouvant être confondu. Tête noire avec les joues blanches. Long bec noir retroussé. Dos, poitrine et ventre blanc avec deux grandes lignes noires sur les épaules. Ailes blanches à pointe noire et une grosse barre alaire noire. Pattes gris bleu.

Répartition en France et en Europe



Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic Vol. I to IX*

L'Avocette élégante niche en Europe : de la Suède au Bassin méditerranéen et vers l'Est jusqu'en Russie méridionale.

En France, elle niche et hiverne sur pratiquement tous les départements littoraux. On la trouve occasionnellement à l'intérieur des terres durant les migrations.

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Recurvirostridés



Source : BIOTOPE

Biologie et Ecologie

Habitats

Les Avocettes se rencontrent dans des milieux salés ou saumâtres. Elles privilégient les lagunes côtières où elles nichent en colonie plus ou moins importantes. Les sites de nidification sont des îlots ou des plages sableuses sur les lagunes, ou bien des zones surélevées et peu végétalisées au milieu de prés salés ou de sansouïres inondées. Les plans d'eau à proximité permettant l'alimentation doivent être de faible profondeur (environ 15 cm) et sont caractérisés par la présence de sédiments fins et meubles riche en matière organique.

Régime alimentaire

Les proies principales de l'Avocette sont les larves d'insectes (chironomes notamment), des vers polychètes et des crustacés. L'Avocette utilise la technique du « sabrage » de la vase pour faire remonter ses proies à la surface puis elle les capture d'un rapide coup de bec.

Reproduction et activités

Les Avocettes arrivent sur les lieux de reproduction début mars jusqu'à début mai. Elles semblent fidèles aux sites de reproduction. Le nid est une simple dépression creusée dans le sable et garnie de quelques matériaux divers (brindilles, coquillage) ramassés aux alentours. La ponte de 4 œufs intervient dès fin mars, et surtout en avril. Elle peut s'étaler jusqu'en juillet exceptionnellement. L'incubation est assurée par le mâle et la femelle durant 23 à 25 jours. Les poussins sont nidifuges et quittent très rapidement le nid pour gagner les zones d'alimentation où ils resteront jusqu'à leur indépendance, soit 6 semaines. Le succès de reproduction est très variable.

Migrations

La migration des populations françaises d'Avocette est mal connue. La plupart des oiseaux semble rester en France pour hiverner et sont rejoints par des oiseaux venant d'Europe du Nord. Une partie de la population française semble aussi hiverner en Espagne ou en Afrique du Nord.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population nicheuse européenne est évaluée entre 30 000 et 53 000 couples. Les Pays bas abritent la plus importante population nicheuse avec 9000 couples. Les autres pays importants pour la reproduction de l'espèce sont la France, le Danemark, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie.

En France, La population nicheuse a été estimée à 2500 couples en 1996 et sa distribution est en augmentation de 20 à 50% depuis les années 1970. Plus de 90% de l'effectif nicheur sont répartis dans 10 sites au plus, sur le littoral du Pas-de-Calais à l'Atlantique et de la Méditerranée.

La population hivernante française compte entre 15700 et 21000 individus en 1997. Sa distribution est relativement stable. (ROCAMORA et al., 1999).

Caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Sur le site Natura 2000 de la « Vallée de la Loire du Loiret », l'Avocette élégante est présente en petit nombre sur la Loire au cours des phases de migration. Elle recherche les vasières et les grèves qui sont dégagées, du fait du niveau bas des eaux du fleuve, pour s'y nourrir. (Naturalistes Orléanais, 2003). Bien qu'en petit nombre, sa présence chaque année en fait une espèce retenue comme significative pour cette ZPS.

Menaces

La conservation de l'Avocette élégante sur le site Natura 2000 est liée essentiellement à la préservation des sites de passages et de halte migratoire. Les principales menaces sont liées aux conséquences des extractions de granulats passées et du soutien d'étiage de la Loire à travers :

- La diminution des surfaces de zones de vasières en fin de saison le long des grèves et dans les bras morts.
- La fermeture des grèves sableuses et îlots par le développement de Saulaie arbustive.

Mesures de gestion conservatoire

La conservation de l'Avocette sur la Loire au cours de la migration passe essentiellement par la préservation des vasières et îlots permettant à cette espèce de se reposer et de s'alimenter durant la migration. Notamment en limitant le développement des saulaies sur les grèves sableuses et les îlots.

De plus, les anciennes zones d'extraction de granulats peuvent être aménagées (création de berges à pentes douce) de manière à permettre la création de zones de vasières importantes à proximité du fleuve.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La réhabilitation des grèves exondées sera favorable à l'ensemble du cortège avifaunistique des oiseaux de vasières et des bords de grèves : Barge rousse, Chevalier sylvain, ...

Ces mesures préconisées dans le cadre du DOCOB ZCS seront reprises pour les actions de la ZPS.